

1380, Notre-Dame, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0  
Téléphone : 819-374-5480 Courriel : [delasource@csduroy.qc.ca](mailto:delasource@csduroy.qc.ca)  
Site Web de l'école : [http://accueil.csduroy.qc.ca/de\\_la\\_Source](http://accueil.csduroy.qc.ca/de_la_Source)

---

Procès-verbal de la séance régulière  
du Conseil d'établissement,  
tenue le lundi 12 mai 2025 à 19h  
à l'école de la Source de Saint-Maurice,  
sous la présidence de Mme Geneviève Mayer sont présents :

M. Patrick Martel  
Mme Émilie Bédard  
Mme Marie-Eve Boivin  
Mme Karine Veillette  
Mme Susie Néron  
Mme Hélène Robitaille

Mme Geneviève Mayer  
Mme Mélanie Langlois  
Mme Carolane Ghielen Saucier  
Mme Sophie Bruneau  
M. Mathieu Roberge

Absente : Catherine Delisle

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, VÉRIFICATION DU QUORUM ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Mme Geneviève Mayer constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CÉ-24/25-33

Il est proposé par Mme Geneviève Mayer, membre du Conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour de la séance du 12 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du conseil d'établissement**

CÉ-24/25-34

Il est proposé par Mme Émilie Bédard et résolu que le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 4. Suivi du procès-verbal de la séance de la dernière séance du conseil d'établissement 2025

- Le déménagement du modulaire est prévu pour le vendredi 16 mai prochain, par la suite, les travaux pourront débuter : ménage, tourbe, installation de la clôture, asphalte pour classe extérieure.
- M. Martel informe les membres du vandalisme qu'il y a eu sur la nouvelle partie de l'école.

#### 5. Mot du public

Aucun

#### 6. Dossier consultation ou information

##### 6.1 Normes et modalités d'évaluation

- Aucun changement, les dates sont à venir.

##### 6.2 Règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire

- Aucun changement.

#### 7. Dossier pour adoption

Aucun

#### 8. Dossier approbation

##### 8.1 Dates des rencontres des parents et des remises de bulletin en 25-26

M. Patrick Martel présente le document.

CONSIDÉRANT les dernières informations transmises par le ministère pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT le régime pédagogique qui stipule que les bulletins et communications doivent être déposés aux parents au plus tard le 15 octobre pour la 1re communication, 20 novembre pour le 1er bulletin, le 15 mars pour le 2e bulletin, et le 10 juillet pour le 3e bulletin;

CONSIDÉRANT la participation des enseignants pour le choix de ces dates;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Mélanie Langlois, IIL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'APPROUVER les dates des remises des communications et des bulletins et des rencontres des parents pour l'année 2025-2026.

CÉ-24/25-35

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 M. Patrick Martel présente les modalités de l'entrée progressive à la maternelle.

CÉ-24/25-36

Tous les élèves de la maternelle débiteront à temps plein dès la première journée, le vendredi 29 août. Pour les 6 premiers jours de l'année scolaire, une éducatrice du service de garde sera en soutien à l'enseignante. Lors de la semaine du 2 septembre, le groupe sera divisé en deux, à certains moments, afin de permettre à l'enseignante de mieux connaître ses nouveaux élèves.

CONSIDÉRANT l'article 84 de la loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT la proposition de l'équipe du préscolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école;

CONSIDÉRANT que l'école offre un service de garde sans frais pendant les heures de classe pour le demi-groupe

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mathieu Roberge, membre du conseil d'établissement, d'approuver les modalités de l'entrée progressive des groupes de la maternelle pour la prochaine année scolaire, tel que discuté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.3 Règlementation et mesures de sécurité à l'école en 25-26 (code de vie)**

CÉ-24/25-37

M. Patrick Martel nous présente des modifications au code de vie de l'école pour la prochaine année scolaire.

CONSIDÉRANT que l'article 76 de la Loi sur l'Instruction publique stipule que le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école ;

CONSIDÉRANT la participation de l'équipe-école à l'élaboration de ces règles ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Eve Boivin, membre du Conseil d'établissement, d'approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité pour l'année scolaire 2025-2026.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ-24/25-38

#### 8.4 Service de garde (pédagogique du 23 juin) et suivi du sondage et décision

Résultat suite au sondage auprès des parents : le service de garde a reçu seulement une dizaine d'inscriptions positives sur 125 réponses.

CONSIDÉRANT les réponses au sondage;

CONSIDÉRANT que le service de garde sera fermé la journée du 23 juin;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement approuve la décision du sondage;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carolane Ghielen-Saucier, membre du Conseil d'établissement, d'approuver la modification relative au Service de garde de l'école de la Source.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ-24/25-39

#### 8.5 Heures d'ouverture et de fermeture du service de garde 25-26, demande de révision

Suivi concernant les nouvelles d'ouverture en 2024-2025. Il n'y a pratiquement pas d'élèves qui fréquentent le service de garde de 6h45 à 7h et de 17h30 à 17h45.

CONSIDÉRANT le nombre insuffisant d'élèves présents;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement approuve la décision de modifier les heures d'ouverture et de fermeture;

CONSIDÉRANT que les heures seront modifiées dans le document des *Règlements généraux*;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carolane Ghielen-Saucier, membre du Conseil d'établissement, d'approuver la demande de révision des heures d'ouverture et de fermeture du Service de garde de l'école de la Source.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### 9. Information de la présidente du conseil d'établissement

Aucune

### 10. Information du représentant au comité de parents

Mme Mélanie Langlois fait un résumé de la rencontre du 6 mai dernier. Un des sujets qui a été abordé est le positionnement du comité de parents face à la lettre reçue par tous les membres au sujet de divers contenus à caractère sexuel enseignés dans les écoles.

## 11. Information du personnel de l'école

### 11.1 Mini-Marathon

L'activité aura lieu le 23 mai prochain. Même formule que l'année dernière, une demande de parents bénévoles a été faite, mais nous avons reçu très peu de réponses, contrairement aux années précédentes.

## 12. Point d'information du service de garde

### 12.1 Semaine des services de garde

Sous le thème « Des étoiles dans les yeux », diverses activités se dérouleront du 12 au 16 mai.

## 13. Information de la direction

### 13.1 Organisation scolaire prévue à ce jour pour 2025-2026

1 classe préscolaire (4 et 5 ans)		1 classe de 3 <sup>e</sup> / 4 <sup>e</sup> année
2 classes préscolaire 5 ans		2 classes de 4 <sup>e</sup> année
2 classes de 1 <sup>re</sup> année		1 classe de 4 <sup>e</sup> / 5 <sup>e</sup> année
1 classe de 1 <sup>re</sup> / 2 <sup>e</sup> année		1 classe de 5 <sup>e</sup> année
2 classes de 2 <sup>e</sup> année		1 classe de 5 <sup>e</sup> / 6 <sup>e</sup> année
2 classes de 3 <sup>e</sup> année		1 classe de langage

\* Ces données sont sujettes à changement.

### 13.2 Classement des élèves dans les groupes pour 2025-2026

Les rencontres avec la direction et les enseignantes auront lieu à la fin du mois de mai.

## 14. Affaires nouvelles

14.1 Mme Marie-Andrée Hélie, directrice adjointe, termine son mandat au 30 juin 2025. Mme Aurore Yerli prendra le poste de directrice adjointe, pour l'année 2025-2026.

14.2 Le service de garde sera ouvert lors des journées pédagogiques du 26-27 et 28 août 2025 pour les élèves qui seront au PRIMAIRE pour l'année scolaire 2025-2026.

15. Date de la prochaine rencontre

Lundi 9 juin 2025 à 18h.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

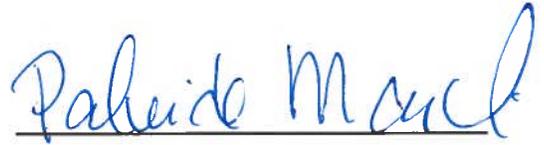
CÉ-24/25-40

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour sont épuisés; il est proposé par Mme Émilie Bédard, à 19h50, de lever l'assemblée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Mme Geneviève Mayer  
Présidente du conseil d'établissement 2024-2025



M. Patrick Martel  
Directeur